

MON COMPAGNON EST UN ADDICT AUX PARIS SPORTIFS

Par [Profil supprimé](#) Postée le 16/06/2021 17:55

Bonsoir, Je viens vers vous car je n'en peux plus, je ne sais plus quoi faire. Mon compagnon âgé de 29 ans est accro aux paris sportifs, il y a deux mois, il m'a avoué avoir parié environ 15 000 € en quelques mois. Il m'a fait part de son intention de vouloir arrêter, il pariait environ 2 à 3 euros par jour, je ne voulais pas lui mettre plus de pression, c'était déjà un grand pas en avant. Or, depuis quelques jours, je le soupçonne de me mentir et d'avoir vidé son compte en banque à hauteur de 5000€ alors qu'on avait certains engagements importants pour son évolution professionnelle et des problèmes personnels à régler. Je me trouve au pied du mur, je ne sais pas comment m'y prendre face à lui, d'autant plus que ses mensonges ne m'aident pas. Nous sommes parents d'un petit garçon, son comportement devient dangereux pour notre foyer et peut faire basculer notre stabilité. Il refuse que je vois son compte, me demandant de le croire sur parole, il a tendance à mentir sur ses mises journalières. Existe-t-il des centres, notamment en Métropole où je pourrais l'envoyer ? Nous sommes situés dans les DOM. Je vous remercie d'avance pour vos réponses,

Mise en ligne le 17/06/2021

Bonjour,

Il existe effectivement des lieux de consultations spécialisées prenant en charge les joueurs pathologiques. L'aide proposée peut être très globale, psychologique, sociale et médicale si besoin. Si votre compagnon est désireux de rencontrer des professionnels pouvant l'épauler face aux difficultés qu'il rencontre, il pourrait se rapprocher d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) et ainsi bénéficier d'un suivi personnalisé.

Il existe des CSAPA dans les DOM comme en métropole. Tous les contacts sont consultables sur notre site à la rubrique « Adresses utiles » dont nous vous joignons le lien ci-dessous. Ces mêmes centres proposent également de recevoir les proches pour du soutien, des conseils, et ce indépendamment du fait que le joueur soit ou non suivi. N'hésitez donc pas à prendre contact de votre côté si vous en éprouvez le besoin. Nous comprenons que cette situation vous mette à mal et vous questionne pour l'avenir. Les consultations en CSAPA sont individuelles, confidentielles et non payantes, avec parfois la possibilité de bénéficier d'entretiens conjugaux.

Par ailleurs, et si votre conjoint joue sur des sites de paris en ligne, il existe des procédures d'auto-exclusion ou d'interdiction de jeux. Nous vous joignons un article présentant ces mesures afin que vous puissiez en prendre connaissance et en informer votre compagnon.

Nous sommes à votre disposition dans le cas où vous auriez besoin de compléments d'information ou d'aide pour localiser une structure de soins, mais également si vous souhaitez prendre le temps d'échanger plus précisément sur les difficultés auxquelles vous vous confrontez. Ne restez pas seule ! Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin (heure en France métropolitaine) au 09 74 75 73 73 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat jusqu'à minuit.

Bien à vous.

En savoir plus :

- ["Les interdictions de jeux"](#)
- ["Se faire aider"](#)
- ["Adresses utiles"](#)